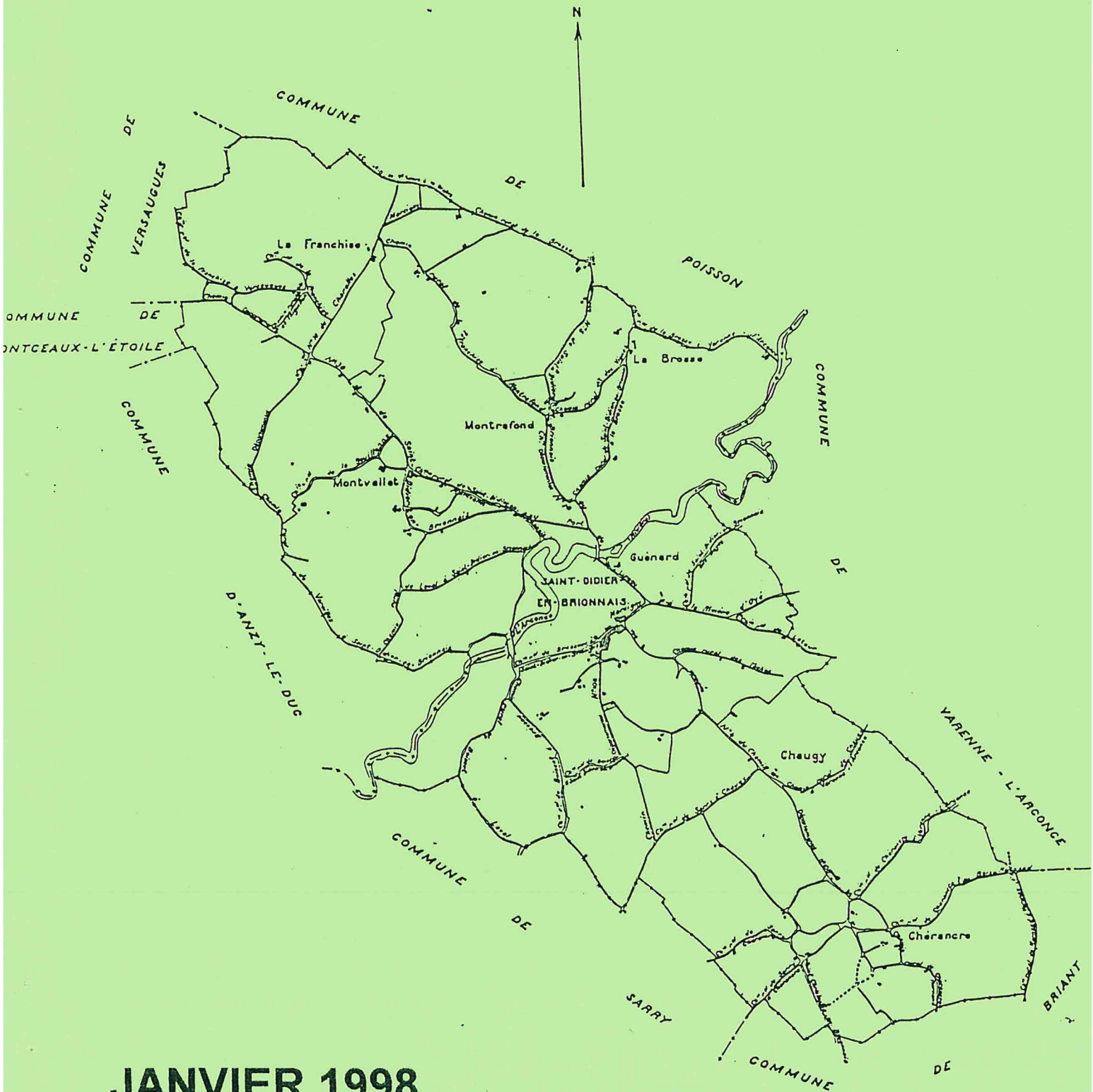


SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

BULLETIN COMMUNAL



JANVIER 1998

N° 9

LE MOT DU MAIRE

Ce nouveau bulletin va vous permettre d'avoir un compte rendu de l'activité dans notre commune.

Cette année nous avons vu le changement de propriétaire de notre fond de commerce et restaurant. Je souhaite à Jean-Luc et Géraldine bonne réussite dans leur nouvelle installation.

Je profite de la parution de ce numéro pour remercier toutes les associations qui animent la vie de notre village et en particulier l'association de loisirs pour leur réussite.

Je remercie également tous les bénévoles qui s'investissent dans les projets et participent à la vie communale

Cette année nous avons vu de nouveaux résidents s'installer dans notre commune. Je leur souhaite la bienvenue et les invite à venir participer aux différentes manifestations.

En ce début d'année, avec mon conseil municipal, nous vous souhaitons bonheur et santé pour chacune et chacun d'entre vous.

A. MAMESSIER

DEPENSES 1997

Remboursement capital emprunts	106200 F
Achat broyeur	10106 F
Travaux de voirie	35430 F
Travaux de batiments	20275 F
Combustibles	6061 F
Carburant	258 F
Fournitures de bureau, entretien, documentation	6081 F
Frais de personnel et rémunérations diverses	168012 F
Impots et taxes	5131 F
Fleurs	4164 F
Entretien de batiments	11594 F
Entretien matériel et achat petit matériel	12566 F
Electricité, eau , gaz	32499 F
Primes assurances	8598 F
Frais actes	2378 F
Participations (RPI, Collège, Syndicat des Eaux,C de secours)	20198 F
Subventions diverses	6783 F
Fêtes et cérémonies	15814 F
Frais de timbres et téléphone	4067 F
Indemnité de fonction maire et adjoints	46057 F
Remboursement des intérêts d'emprunts	60604 F
	<hr/>
TOTAL	582876 F

TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 1997

Chemin Jean Rajaud : 2 camions de cailloux et 1 plate forme pour permettre au camion de ramassage des ordures ménagères de tourner.

Chemin de Boisset : 60 camions de démolition ont permis le renforcement du chemin

Broyage de tous les milieux de chemins de la commune.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Depuis 2 ans la communauté de communes organise sur notre canton le ramassage des déchets de nature toxique avec l'opération "Kangourou" et les déchets volumineux appelés "encombrants". Ces ramassages sont maintenus en 1998. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Pourquoi jeter quand on peut recycler ? c'est la raison pour laquelle on verra naitre dans le deuxième semestre 1998 un Point d'Apport Volontaire formé de trois containers "Eco di Bois"

- 1 container pour le verre, bouteilles, bocaux, pots
- 1 container pour le plastique, flacons opaques, emballages métalliques, boites, cartons, sacs en papier, brick alimentaires
- 1 container pour les journaux, magazines et prospectus. **Il faut savoir que le recyclage de 1 Tonne de papier évite la mort de 12 arbres.**

Pour les encombrants : seuls les objets sortis sur la voie publique et non stockés sous une ligne téléphonique ou sous un arbre (en raison de l'appareil de levage) seront collectés.

Ne sont pas admis : déchets professionnels, matériaux de démolition et de construction, huiles, pneumatiques, bois, vêtements, journaux.

Ne plus jeter systématiquement les ordures dans la campagne c'est une prise de conscience et une participation de la part du citoyen

ETAT CIVIL

RETRO

1697 :

Baptêmes : Philibert RAJAUD - Etienne DEVILLAINE - Jean MEUNIER - Pierre AULOGE - Sébastien MEHU - Benoit DEVERS - Pierre PEGON - François ROBIN - Claude JAL - Adrienne ROUSSET - Guillaume ROUSSET - Pierre LAURENT - Marie DEVILLAINE - Guillaume ROBIN - Philibert Fongis

Mariage : Jean MARILLER et Françoise RAJAUD

Décès : Benoiste ROUSSET (8 mois) - Jean MEUNIER (15 jours) - Philibert RAJAUD (4 mois) - Louis RAJAUD (15 ans) - Benoit TIXIER (24 ans).

1797 :

Naissances : Marie BURTIN - Jeanne Marie MICHEL - Antoinette FONGI - Etiennette DESAUGE - Françoise PEGONT - Georges BARRAIRE

Mariages : Georges RAVIER et Françoise LAMOTTE - Gilbert DESHORMIERES et Marie ROBIN - Jean GUILLEMIN et Marguerite MATHIEU - Gilbert BECOUZE et Catherine DEGUEURCE

Décès : Marie MEHUT (4 ans) - Antoinette FONGI (10 jours) - Jean Marie BERLAND (7 ans) - Jacques FONGI (36 ans) père d'Antoinette citée ci-dessus - Claude BERLAND (8 ans) - Marie MEHUT (14 mois) - Jean Claude PERCHE (18 mois) - Nicolas LATHUILIERE - Jean BONDEAU (50 ans) - Jean LAMOTTE (11 ans) - Marie DUCROUX (69 ans)

1897 :

Naissances : Joseph AUFRANC - Joanny BAILLY - Marie Louise Gabrielle BARNAUD - Juliette Antoinette BERLAND - Marie-Louise Laurentine CUCHERAT - Paul Thomas DUCROUX - Jean-Pierre-Antoine DURY - Marguerite Françoise Lucie LACROIX - Louis Etienne MEHU

Mariages : Antoine DEGUEURCE et Jeanne BUSSEUIL - Aimé DESMURS et Marie Philippine GAGET - Michel FONTAINE et Eugénie MARTIN - Etienne GAUTHERON et Claudine MIARD - Antoine Philibert PERCHE et Françoise BURTIN.

Décès : Madeleine MATHIEU (61 ans) - Antoine PERCHE (80 ans)

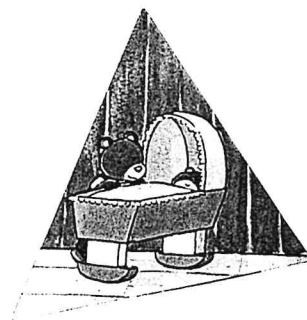
1997 :

NAISSANCES :

Estelle Claudie BORDE née le 27 septembre

Laetitia Marie MAMESSIER née le 19 juin

Yannicke Venaïg PITRE née le 17 février



BULLETIN SCOLAIRE

Toujours bien installée dans le RPI du Brionnais, l'école poursuit ses actions pédagogiques. Cette année encore, pour compléter les activités quotidiennes, un projet cirque a été mené sur plusieurs écoles du canton.

Les enfants ont ainsi pu se confronter aux dures réalités des artistes. Il leur a fallu notamment vaincre leur peur pour monter sur un fil tendu et pour présenter un spectacle devant un public venu très nombreux. Ces activités ont également permis aux enfants de travailler la motricité et de s'investir sur un long projet. Ce fut incontestablement une totale réussite.



D'autre part, les enfants de Saint Didier, associés à ceux d'Oyé, ont établi une correspondance avec leurs homologues de Gourdon chez qui nous avons passé une journée des plus intéressantes (visite d'anciennes écoles, et du musée de la mine).

Toutes ces manifestations nécessitent des finances. Pour cette raison je vous invite tous à venir participer au concours de pétanque organisé par la coopérative scolaire le 23 Mai 1998, à Saint Didier.

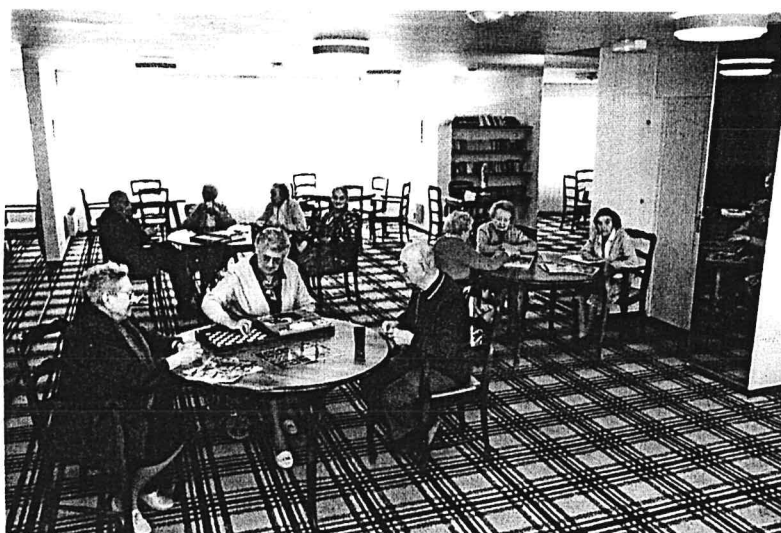
Je profite de ce mot pour vous présenter mes meilleurs voeux et en souhaitant à la commune d'entendre encore pour longtemps les rires des enfants pendant les récréations.

CLUB "RENCONTRE"

Depuis le 14 Avril 1983 date de sa création, le Club "La Rencontre" crée par Monsieur Claude DESBOURBES avec l'aide de Monsieur DUCAROUGE qui était Président Régional, fonctionne tous les 3ème jeudi du mois.

Les adhérents passent un bon après midi avec jeux divers, terminé par des friandises.

Nous espérons que de nouveaux membres viendront grossir nos rangs, **ils seront les bienvenus.**



TRANSPORTS

Depuis quelques mois une navette par car existe pour le Marché de Marcigny tous les lundis. Les horaires sont les suivants :

- 9 h	ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	12 h 25
- 9 h 10	VARENNE L'ARCONCE	12 h 15
- 9 h 15	ST DIDIER EN BRIONNAIS	12 h 10
- 9 h 20	SARRY	12 h 05
- 9 h 30	SAINTE FOY	11 h 55
- 9 h 35	SEMUR EN BRIONNAIS	11 h 50
- 9 h 45	MARCIGNY	11 h 40

UN MOT DE L'ASSOCIATION DE LOISIRS

La vie associative tourne bien à Saint Didier. "L'équipe" remercie toutes les personnes qui nous ont soutenus toute l'année.

Voici le bilan des manifestations :

La marche de juin : journée ensoleillée, participation égale à l'année dernière



Une équipe
prête pour
recevoir
les marcheurs

Le repas d'été : belle journée, nombreux convives, jambons excellents, boissons exquises

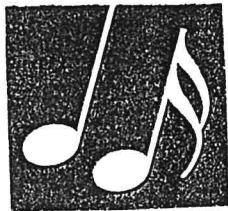
Le concours de manille : soirée agréable, avec une participation record (52 doublettes)

La sortie à Montbéliard : visite des marchés de Noël sous un agréable soleil de décembre. Nous espérons faire aussi bien cette année.

Les bénéfices de ces manifestations ont permis l'achat d'un micro, le financement à 50 % de la sortie et une participation aux achats de peinture pour la salle des fêtes.

Pour conclure, je vous invite à vous joindre à nous pour organiser toutes ces manifestations ou pour y participer tout simplement. Toutes ces rencontres permettent un rapprochement entre les gens qui me paraît nécessaire à une époque où l'individualisme se développe de plus en plus.

Le Président



ASSOCIATION MUSICALE DU CHAROLAIS BRIONNAIS



Depuis sa création en 1985, l'Association avait besoin de renouveler son matériel de musique.

Le Conseil Régional lui accorde une subvention pour aider à l'achat des instruments.

Le magasin "Bellecour Musique" de Lyon assure la vente du matériel.

Nous avons également apportés des modifications de bureau et de statuts.

- Président : M. MAMESSIER André - Saint Didier
- Vice-Président : M. GUYOT Joël - Poisson
- M. MONNIER François - Oyé
- Trésorière : Mme RENAUX Corinne - Saint Didier
- Trésorière adjointe : Mme LAMBOROT Chantal - Charolles
- Secrétaire : Mme COUTURIER Jocelyne - Poisson
- Secrétaire adjoint : M. COGNARD Didier - St-Julien de Civry

- 8 membres

Nos concerts sont toujours assurés par la chorale du "Val d'Arconce", "Passe Partout", "Novados"

Concerts prévus :

- Saint Christophe en Brionnais : 21 Février 1998 avec Chauffailles à l'église
- Paray le Monial : 28 Mars au théâtre de Paray
- Poisson : 4 Avril 98 Avril de Poisson (10 chorales)
- St-Aubin en Charolais : 25 Avril (sous réserve) à la nouvelle salle des fêtes
- Anzy le Duc : 16 mai (4 chorales; Profit pour la ligue contre le cancer) à l'église
- Iguerande : 20 ou 21 Juin Fête de la musique
- Soussieu : mi octobre (sous réserve)
- Chauffailles : Novembre 98 (en car)

**Nous vous souhaitons à tous, une très bonne et musicale
année 1998**



Dépêchez-vous de faire votre choix !



humour

BANDES DESSINÉES

BIBLIOTHEQUE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi de 12 h 30 à 13 H 30

Mardi de 10 h 30 à 11 H 30

Samedi de 10 H à 12 H

suspense
INTRIGUES

espace

ENFANTS

L'année 1997 a vu une progression du nombre de lecteurs :

73 en 1996 et 84 en 1997 répartis comme suit :

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Jusqu'à 13 ans	22	13	35
De 14 ans à 24 ans	3	3	6
De 25 ans à 59 ans	9	15	24
60 ans et plus	5	14	19
TOTAL	39	45	84

histoire

ROMANS

vie pratique

CUISINE

Mis à part les romans, sachez qu'il y a un grand choix de documentaires très intéressants.

Nous remercions encore les personnes qui ont fait don de livres et les dames bénévoles qui vous accueillent toujours avec le sourire.

littérature

ÉCRIVAINS D'AUJOURD'HUI

GUIDES / ENCYCLOPÉDIES



SOCIÉTÉ de CHASSE Le Rally



Malgré la mauvaise saison pour le petit gibier une progression du lièvre a été constatée dans nos plaines.

Pour les amateurs du Groupement d'Intérêt Cynégétique, la Fédération nous a permis le prélèvement de 32 chevreuils pour les 5 communes. Pour la 1ère fois notre société a eu droit à 7 chevreuils : quatre seront offerts pour le repas communal et trois seront distribués aux propriétaires.

La Société espère le retour de M. Robert VERNAY pour la saison prochaine.

BONNE CHASSE ET BON SPORT A TOUS.



RECIT DE CHASSE

Caché depuis une bonne heure derrière une haie, notre sociétaire vit arriver un beau chevreuil. Deux coups retentirent et le chevreuil bascula mais blessé seulement. Rien de bizarre jusque là ...

Mais notre brave chasseur qui ne voulait pas abréger les souffrances de l'animal d'une balle pensant sûrement au repas futur et se prenant pour un golfeur frappa si fort que la crosse se cassa ...

Retenez de ce fait que chaque loisir a son instrument ou vous irez comme lui faire renforcer votre fusil chez le menuisier.

Ci-contre l'objet en piteux état



dites du Canada. Les plus ardents, comme mon père, préféraient pêcher en se mettant à l'eau. Et c'était, deux ou trois fois par an, le scénario magnifique des grandes pêches au filet, à la « senne ». Le coup d'œil était pittoresque. On entourait, avec de savantes manœuvres appuyées par la flotte — une ou deux barques très larges — les marais et les profondeurs de l'Arconce. Des tramaillets plus légers barraient, à l'amont et à l'aval, une partie de la rivière.

Notre cousin Charles Despierre avait réuni quelques pêcheurs du pays. Un petit baril de vin flottait sur l'eau, que les pêcheurs se passaient l'un à l'autre pour se rafraîchir. On battait les marais, on explorait les profondeurs, et l'on retirait vraiment deux ou trois cents livres de poisson, brochets et carpes magnifiques. Le village presque entier assistait à cette petite fête champêtre et nautique et chacun emportait sa part de poisson.

J'ai oui-dire qu'un certain grand-oncle — était-ce l'oncle avocat — faisait apporter, au bord de la rivière, un grand chaudron de cuivre, et les carpes aussitôt prises, découpées en belles tranches, à la hachette, y étaient précipitées, baignées dans du vin rouge ; on mangeait ainsi l'étuvé — la meurette — toute fraîche. Je n'ai connu cependant que les étuvés à domicile, magnifique bouillabaisse du Centre, à base d'excellent vin rouge, comme il se doit.

Mon père, poursuivi même en vacances par son esprit d'entreprise, tenta un jour, pour spiser les carpes insaisissables, d'épuiser l'avaloir du moulin. Une locomobile à vapeur avait été amenée de Roanne ; d'énormes tuyaux vidaient l'avaloir, rejetant l'eau plus bas, dans le cours de l'Arconce. L'opération dura depuis un jour et une nuit quand, au moment même où les carpes frétilantes montraient leurs dos, apparurent les gendarmes de la brigade de Semur. Un jaloux avait dénoncé l'entrepreneur pêcheur. Il s'en suivit une contravention : 16 francs d'amende ; c'était le taux d'alors. Et la rivière reprit son cours.

Mais la pêche — si attrayante qu'elle fût — était reléguée au second plan quand avait sonné l'heure de l'ouverture de la chasse.

Je dirai que la chasse était, chez les Déchelette, une institution. C'était un rite, en tout cas une grande passion, pour mon père surtout, qu'il a transmise à un grand nombre de ses enfants. A Montagny, comme en Charollais, on avait toujours chassé. Les Buchet, et les Despierre étaient chasseurs. Les Déchelette tout autant. Où n'ont-ils pas chassé ?

Depuis le Champceau jusqu'à Saint-Didier, à Saint-Didier comme dans les bois de Poisson et de Paray, aux environs de La Clayette, et dans le Mâconnais, dans le Morvan, chez notre oncle Bulliot : voici les chasses de Saône-et-Loire.

A Villereux comme à Montagny, à Arfeuilles comme à Mably, à Mably comme à Nandax, à Nandax comme dans le Forez : voilà pour la Loire.

On chassait le perdreau, le lièvre, aux chiens d'arrêt ; la caille, très répandue alors, la bécassine, le canard. Mon père, qui cumulait

Victorien Déchelette
 Souvenir de mon père
 Victorien Déchelette

CHAPITRE VI

LA PÊCHE ET LA CHASSE
LES CARTES

Sans divertissement, il n'y a pas de joie.
Pascal.

Nous avons certes cueilli — au travers de ces souvenirs — des leçons de travail et de vertu. Ce côté sérieux de la vie n'est cependant pas le seul. Ne se distrairait-on pas et ne s'amuserait-on pas aussi ? La vie n'a pas que des fruits, elle a des fleurs.

Des distractions et des goûts intellectuels des nôtres, il me semble que j'en ai assez parlé. C'est dans la vie de chacun d'entre eux que vous aurez trouvé leurs préférences. Je vous ai dit que la question religieuse les intéressait vivement. Ils suivaient attentivement les controverses entre Veillot et les libéraux, comme certains se sont passionnés plus récemment pour l'Action Française. La revue préférée était *Le Correspondant*, car la *Revue des Deux-Mondes* n'était pas assez orthodoxe à leurs yeux. Comme journaux, on lisait la *Gazette de France*, *l'Univers*, enfin, l'inévitable *Nouveliste*, qui défendait alors le trône et l'autel et la propriété. Il faisait usage d'une liberté de langage dont il s'est depuis, devant l'envahisseur, trop facilement passé.

Les lectures étaient très éclectiques. La littérature et surtout l'histoire étaient en honneur. L'archéologie plus encore, grâce à Gabriel Bulliot et à Joseph Déchelette. L'architecture, les sites, les voyages (mon père voyagea beaucoup, fit plusieurs voyages en Italie, visita l'Angleterre, la Palestine...) apportaient des éléments nouveaux à l'esprit et faisaient le sujet des conversations.

Mais, au demeurant, robustes, doués généralement d'une belle santé, et d'une grande activité, imprégnés de campagne, leurs vacances et leurs distractions étaient à base de plein air, et la pêche et la chasse les ont passionnés.

La pêche, dans l'Arconce, bien entendu. Il y avait les pêcheurs à la ligne... Le Père Mulsant, le Père Bulliot, à la poursuite des carpes, qui existaient, mais à de telles profondeurs et si malines qu'on ne les prenait pas souvent, malgré des appâts très savants. On leur tendait aussi des nasses, et mon grand-père, accompagnant Jean Guillemet, allait les lever matin et soir. L'anguille foisonnait alors, avec la perche et la lotte, avant que la pisciculture officielle n'ait empoisonné les rivières avec les poissons-chats ou les truites

LA PERCHE BRIONNAISE

Le 21 Novembre 1997, l'assemblée générale a eu lieu à l'Auberge du Val d'Arconce avec l'élection d'un nouveau bureau :

Président : Georges MAMESSIER
Vice-Président : Jean-Marie POLETTE
Secrétaire : Michel CHARVON
Trésorière : Michelle GAILLARD
Garde Société : Robert JONDET

Un alevinage de 50 Kgs de truites est prévu une huitaine de jours avant l'ouverture qui cette année est le 14 Mars.

Nous nous sommes réunis comme d'habitude autour de la table, dans une bonne ambiance, au mois de mars et au mois de septembre. Le prochain repas se déroulera le 28 Février à midi à la salle polyvalente.

Les cartes de pêche vendues en 1997 sont en légère augmentation par rapport à 1999. Cette année 1998, une carte d'identité halieutique est délivrée en plus de la carte de pêche que vous trouverez à l'Auberge du Val d'Arconce.

La Perche Brionnaise souhaite à tous ses amis, pêcheurs, promeneurs et autres une très bonne année et compte sur tous pour garder l'Arconce et ses berges propres et agréables.

Le Président

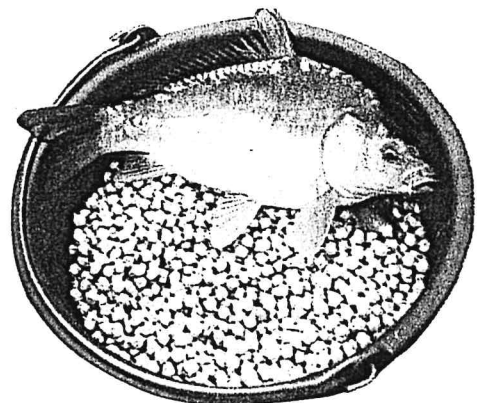
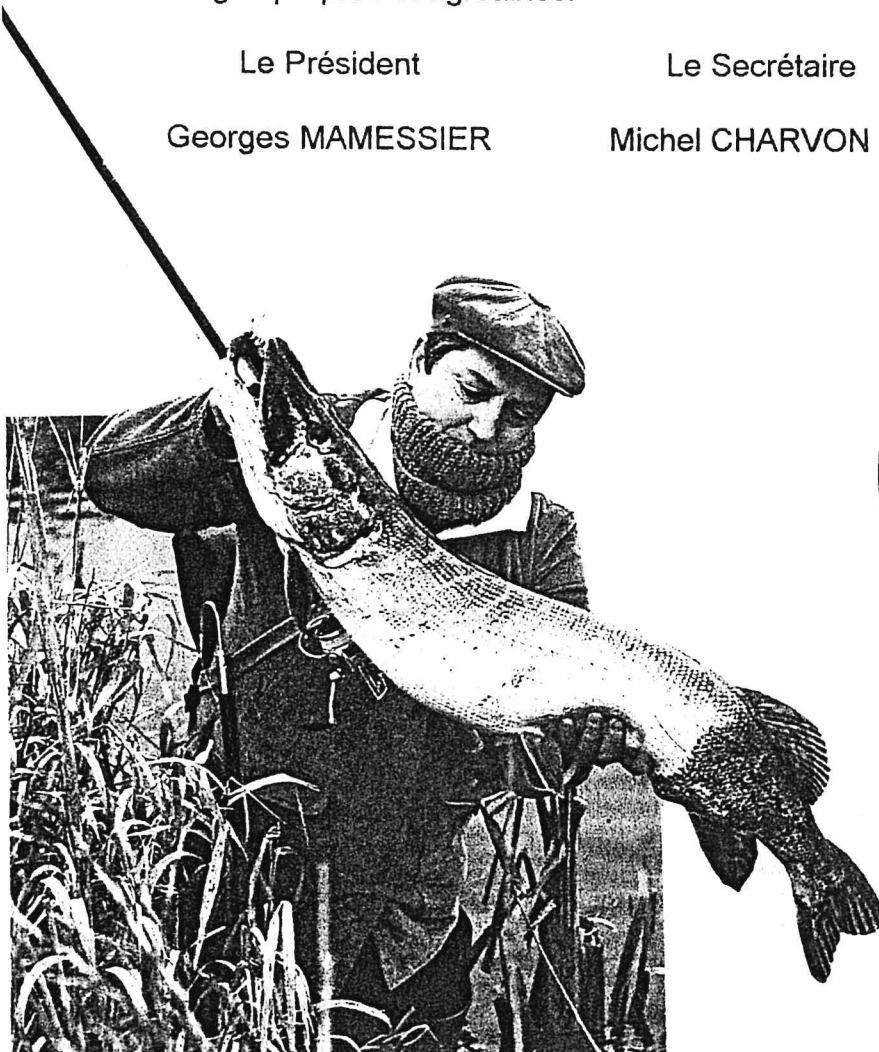
Georges MAMESSIER

Le Secrétaire

Michel CHARVON

La Trésorière

Michelle GAILLARD



Si la carpe (ici une miroir) est par nature méfiante, elle est aussi gourmande...



AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL
Quoi qu'il arrive !

L' Association ADMR de Saint Christophe en Brionnais et des communes environnantes est au service de tous.

Des bénévoles sont à l'écoute de vos problèmes, essaient de trouver une solution adaptée à chaque demande et préparent les dossiers de demande d'aide auprès des caisses de retraite (CRAM, MSA, etc...)

Les Aides Ménagères sont au service des personnes âgées en les aidant dans leur vie de tous les jours (ménage, préparation des repas etc...) et en leur apportant un peu de réconfort par leur présence

Responsable communale : Mme Liliane MAMESSIER
Tél : 03 85 25 04 20

Les Aides Familiales interviennent dans les familles (naissance, hospitalisation, accident, maladie). Une aide financière peut également être accordée par la Caisse d'Allocation Familiale

Responsable : Mme Anne Marie VELUT - St-Christophe en Brionnais
Tél : 03 85 25 85 46

Le Portage des repas s'adresse à tout le monde en cas de maladie, hospitalisation ou tout autre problème. Les repas sont livrés dans des plateaux spéciaux tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés. Le repas comprend une entrée, viande et légumes, fromage, dessert et pain et le potage pour le soir. (en cas de régime le signaler). Le prix est de 42 F. Aucune obligation de prendre les repas tous les jours. Chacun a la possibilité de faire un essai du service, de s'arrêter et de reprendre plus tard. Il suffit d'avertir la responsable communale la veille pour le lendemain

Responsable communale : Mme Odette MEHU
Tél : 03 85 25 32 60

DONNEURS DE SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang du canton de Semur en Brionnais profite de l'occasion qui lui est offerte par le bulletin municipal pour vous donner des nouvelles de ses activités. Les donateurs de sang rappellent combien leur engagement demeure nécessaire.

Tout d'abord, j'adresse des vifs remerciements aux Maires et à leurs conseils municipaux pour les subventions allouées chaque année et qui permettent de boucler honorablement le budget de l'Amicale.

En 1997, nous avons eu 3 collectes de Sang et 2 collectes de Plasma, la 3ème ayant été annulée à la demande du poste de transfusion soit un total de 264 donateurs. Sur ce nombre quelques personnes ont été refusées pour des raisons médicales, par contre il y a eu quatre premiers dons. Espérons que la prochaine année verra l'arrivée de nouveaux donateurs, je ne perds pas courage.

Pour cette nouvelle année 1998 il y a un grand changement; nous n'aurons plus de collecte de plasma, les réserves étant suffisantes, seuls subsisteront les dons de plasma à l'occasion des collectes de sang, mais les donateurs seront contactés par le poste de transfusion. Depuis le 1er septembre 1997, toutes les personnes ayant été transfusées sont, pour des raisons médicales, éliminées des donateurs.

La 1ère et la 2ème collecte de Sang auront lieu à Semur à la salle des fêtes le mercredi 11 février et le mercredi 4 juin. La 3ème collecte aura lieu à Saint Christophe le 30 septembre.

Le Don du sang est un geste généreux et désintéressé et j'espère que cette année vous serez encore plus nombreux à venir grossir les rangs de notre amicale.

Je souhaite à tous les donateurs et à leur famille une très bonne année 1998.

Vous pouvez toujours me contacter, le soir après 20 H, en téléphonant au 03 85 25 84 54.

Marie Jeanne LORTON



TYPE DE DON	DON DE SANG TOTAL	DON DE PLASMA	DON DE PLAQUETTES	DON DE LEUCOCYTES
Limites d'âge	18 à 65 ans jusqu'au jour du 66 ^e anniversaire exclu	18 à 60 ans jusqu'au jour du 61 ^e anniversaire exclu	18 à 60 ans jusqu'au jour du 61 ^e anniversaire exclu	18 à 50 ans jusqu'au jour du 51 ^e anniversaire exclu
Volume maximum	8 ml/kg sans dépasser 500 ml	600 ml	600 ml	500 ml
Fréquence (sur 12 mois)	hommes : 5 femmes : 3 après 60 ans : 3	hommes et femmes : 20	hommes et femmes : 5	hommes et femmes : 2
L'association des différentes formes de dons est possible sans dépasser 5 dons cellulaires par an et un total de 20 prélèvements sur 12 mois.				
Délai minimum entre les différents types de dons				
DON DE CELLULES (sang total ou plaquettes ou leucocytes)			DON DE PLASMA	
Don de cellules (sang total ou plaquettes ou leucocytes)		8 semaines	2 semaines	
Don de plasma		2 semaines	2 semaines	

ASSOCIATION CANTONALE DE ROCHEFORT 71110 SEMUR-en-BRIONNAIS

TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/98.

MATERIEL	RESPONSABLE	TARIF DE LOCATION	
		LA DEMI-JOURNEE	LA JOURNEE
BETONNIERES			
Modèle équipé d'un moteur électrique	M. DUSSAUGE Henri La Rivière à BRIANT Tél. 03 85 25 81 49	30 F	50 F
Modèle équipé d'une prise de force	M. POPELIN Francis Tréval à St-JULIEN/JONZY Tél. 03 85 84 10 47	30 F	50 F
FENDEUR DE BOIS	M. ARCIER Lucien La Cray à SEMUR/BNAIS Tél. 03 85 25 04 66	70 F	120 F
APPOINTEUR DE PIQUETS	M. MONIN Robert Gregaine à SARRY Tél. 03 85 25 10 94	120 F	200 F
TARIERE	M. ARCIER Lucien La Cray à SEMUR/BNAIS Tél. 03 85 25 04 66	100 F	200 F
ENFONCE-PIEUX	M. MARIN Roger Heurgues à Ste-FOY Tél. 03 85 25 81 74	100 F	200 F
CULTIPAKER	Mme Jeanne PEGON Les Igaux à SEMUR/BNAIS Tél. 03 85 25 23 68	Mise à disposition : 20 F + 130 F./Hectare	
CAGE DE CONTENTION	M. JOANNEL Yves Le Bourg à SEMUR/BNAIS Tél. 03 85 25 35 24	80	150
ECORNEUR	M. JOANNEL Yves Le Bourg à SEMUR/BNAIS Tél. 03 85 25 35 24	100	200

IMPORTANT : Pour une tenue précise et plus aisée des comptes, les responsables du matériel voudront bien transmettre au Trésorier, M. Louis PEGUET, soit les chèques, soit les récépissés de dépôt. (enveloppes timbrées libellées à l'adresse du trésorier sur demande).

TARIF LOCATION SALLE

+++++

	Commune	Extérieur
MARIAGE	670 F	900 F
Si location 2ème jour	120 F	120 F
REPAS DE FAMILLE	450 F	550 F
Vaisselle jusqu'à 50 couverts	110 F	165 F
Au delà de 50 couverts	220 F	330 F
Concours de pétanque	500 F	
Location traiteur le wend end (vaisselle comprise)	1000 F	
Location traiteur la semaine (vaisselle comprise)	500 F	
Electricité 1.50 F le KW selon consommation		
MATERIEL emporté :		
Table : 20 F - Chaises : 2 F - Couvert : 2 F	Gratuit	

QUELQUES DATES A RETENIR

26 Avril :	Repas communal
23 Mai :	Concours de pétanque
14 Juin :	Marche
15 Aout :	Repas
28 Novembre :	Concours de manille

PERMANENCES :

Mutualité Sociale Agricole :

Mairie de Marcigny, salle du rez de chaussée, le 1er jeudi de chaque mois de 9 H à 12 H

Caisse Retraite CRAM :

Mairie de Marcigny les 2ème et 4ème mardi de 9 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 15 H

Caisses Retraites Complémentaires :

Mairie de Marcigny les 2ème et 4ème mardi de 9 H 30 à 11 H 30

Assistante sociale : Melle DUFFY Sandra

Sur rendez vous le mercredi, 8, rue de Précy à Marcigny; Tél 03.85.25.40.25

Mairie de Semur en Brionnais le 1er mardi de chaque mois de 14 H à 16 H, sans R.V.

Mairie de St Christophe en Brionnais le 4ème mardi de chaque mois de 14 H à 16 H, sans Rendez-vous - Tél 03.85.25.82.16

C.D.H.A.R. :

Mairie de St Christophe en Brionnais le 3ème vendredi du mois, de 13 H 30 à 15 H

Tél : 03.85.21.01.60

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :

Bâtiment administratif du champ de foire de St Christophe en Brionnais

Tous les jeudis de 8 H 30 à 10 H 30. Tél : 03.85.25.99.00

A.D.A.S.E.A. :

Bâtiment administratif du Champ de Foire de St Christophe en Brionnais

le 3ème jeudi du mois de 9 H à 12 H

Chambre d'Agriculture :

Bâtiment administratif du champ de foire de St Christophe en Brionnais

le 3ème jeudi du mois de 8 H 30 à 10 H 30

Entraide et Service :

Mairie de Semur en Brionnais les lundis de 9 H à 12 H 30 Tél : 03.85.25.02.94

Mairie de St Christophe les 2èmes et 4ème vendredis de 14 H à 16 H. Tél 03.85.25.82.16

Cercle généalogique :

Mairie de St Christophe le 1er samedi du mois de 14 H à 18 H

LES SERVICES

MAIRIE : Tél : 03.85.25.05.95

Permanences : Mardi et samedi de 9 H à 12 H

PAROISSE : Messe le 1er et 3ème dimanche de chaque mois à 9 h 30

Monsieur le Curé - Tél : 03.85.25.85.15

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond Tél : 03.85.88.76.76.

E.D.F. : Tél : 03.85.81.52.78

POMPIERS : Tél : 18 ou Centre de Secours Marcigny Tél : 03.85.25.24.67

GENDARMERIE : Tél : 17

ou Brigade de Semur en Brionnais Tél 03.85.25.07.14

SAMU : Tél 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE :

Voir les responsables dans l'article inséré dans ce bulletin

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : Tous les mercredis

sauf le mercredi 15 juillet reporté au jeudi 16 juillet

et mercredi 11 novembre reporté au jeudi 12 novembre

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : Se faire inscrire en mairie - dates non fixées vous seront communiquées en temps utile

CONTAINER A VERRE : Route de Cherancré -

ADRESSES UTILES :

Sous-Préfecture - Rue de la Madeleine - 71120 -CHAROLLES -

Tél : 03 85 88 02 50

Centre des Impôts - Avenue Bayard - 71120 - CHAROLLES -

Tél : 03 85 81 74 00

Direction Départementale de l'Équipement - 3,Allée des chapelains - 71604 -

PARAY LE MONIAL

Tél : 03 85 81 92 50

Direction des Routes et Infrastructures - 5,Route de Lugny - 71120 -

CHAROLLES

Tél : 03 85 24 14 26